# PRÉSENTS:

M<sup>e</sup> Catherine Rudel-Tessier, LL.M. M. André Dumais, B. Sc.A. M. Jean-Noël Vallière, B. Sc. (Écon.)

Régisseurs

La liste des intervenants apparaît à la page suivante

### Décision

Audience sur les coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel À l'instar de plusieurs intervenants, la Régie considère que la poursuite de la rationalisation du parc d'essenceries est inévitable. De plus, la Régie fait sien l'argument de l'ICPP qui note que : « la rationalisation du secteur de la vente au détail de l'essence que l'on observe au Québec est une réponse normale aux nouvelles contraintes de l'environnement de marché<sup>50</sup>. »

Comme une large partie des coûts d'exploitation est fixe, si la rationalisation permet effectivement d'augmenter le « litrage » annuel moyen, les coûts unitaires s'en trouveront donc forcément réduits<sup>70</sup>. Par contre, comme le souligne l'AQUIP, le total des coûts d'exploitation doit également tenir compte de la hausse de certains coûts engendrée par cette augmentation d'activités<sup>71</sup>.

## 5.3.2 Les avancements technologiques

Parallèlement à la rationalisation du réseau, les participants du secteur de vente au détail de l'essence et du carburant diesel ont fait preuve d'initiative et de créativité pour développer ou adapter des technologies à leur secteur d'activité. Ainsi, au fil des ans, la station-service a subi plusieurs changements, tant au niveau du positionnement des pompes<sup>72</sup>, permettant l'augmentation du nombre de clients par unité de temps<sup>73</sup>, que sur les types de pompes utilisées : pompe multiservices<sup>74</sup>, modes de paiement<sup>75</sup>, etc.

La notion de service a elle aussi évolué et on a assisté à l'introduction de plusieurs innovations permettant de satisfaire de façons différentes les besoins des clients. On peut penser aux divers types de services offerts (libre-service, avec service ou super-service) et à l'offre globale de l'essencerie intégrant maintenant des services ancillaires de toutes sortes (épicerie, restauration rapide, nettoyeur, services bancaires, club vidéo, etc.).<sup>76</sup>

Pour la Régie, la multiplicité des types d'offres et de services représente un indice de vive concurrence où chaque compétiteur tente effectivement de se distinguer

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Pièce ICPP-1, mémoire d'Alain Lapointe, pages 29 et 30.

Pièce ICPP-1, mémoire d'Alain Lapointe, pages 29 et 30.

Notes sténographiques du 5 octobre 1998, volume 17 am, pages 25 à 60.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Pièce PC-38.

<sup>73</sup> Notes sténographiques du 3 décembre, volume 22, pages 97 et 98(Petro-Canada).

Notes sténographiques du 5 octobre 1998, volume 17 pm, page 63(AQUIP).

<sup>75</sup> Notes sténographiques du 28 septembre 1998, volume 12, page 215(Nadeau).

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Preuve de Petro-Canada, page 17.

#### 6.1.3 Les heures d'ouverture

Les heures d'ouverture des essenceries peuvent varier énormément selon les exigences des marchés et les besoins des consommateurs. En effet, alors que certaines peuvent être accessibles à la clientèle durant seulement quelques heures de la journée, d'autres opèrent sans interruption<sup>108</sup>.

La Régie considère que les ventes d'essence sont très limitées la nuit <sup>109</sup> et que, par surcroît, des primes de nuit sont généralement accordées aux employés <sup>110</sup>. Compte tenu des coûts engendrés par une opération de 24 heures par jour et des faibles gains qu'un tel commerce peut tirer de cette situation sauf en des cas très précis, la Régie retient à titre de commerce de référence une opération accessible aux clients de 06:00 heure à 24:00 heure, soit un total de 18 heures d'ouverture par jour.

### 6.1.4 Le volume efficace

Le mode d'exploitation n'est pas la seule composante de l'efficacité d'une essencerie. Le volume de vente annuel de celle-ci est aussi très important puisque les coûts se subdivisent en coûts fixes et en coûts variables<sup>111</sup>.

Un coût est considéré comme fixe lorsqu'il demeure constant peu importe les volumes vendus<sup>112</sup>. Ainsi, plus une essencerie a un débit moyen annuel élevé, plus ses coûts fixes peuvent être répartis sur un plus grand nombre d'unités ou de litres. Les coûts fixes unitaires, c'est-à-dire les coûts fixes par litre vendu, diminueront alors proportionnellement selon l'accroissement des débits<sup>113</sup>.

Quant aux coûts variables, ceux-ci dépendent directement du volume vendu<sup>114</sup> avec comme conséquence que le coût variable unitaire fluctue avec une augmentation du débit de la station<sup>115</sup>.

Notes sténographiques du 25 février 1999, volume 33, page 205(Esso).

Pièce Esso-36.

Notes sténographiques du 26 février 1999, volume 34, page 268(Esso).

Pièce AQUIP-6, mémoire d'Ahmed Naciri, page 9; pièce CAA-2, mémoire de Christos Constantatos, page 3.

Pièce AQUIP-6, mémoire d'Ahmed Naciri, page 9.

Pièce CAA-2, mémoire de Christos Constantatos, page 3; pièce AQUIP-6, mémoire d'Ahmed Naciri, page 9.

Pièce CAA-2, mémoire de Christos Constantatos, page 3.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> Pièce AQUIP-6, mémoire d'Ahmed Naciri, page 10; pièce CAA-2, mémoire de C. Constantatos, p. 3.

Il a été démontré lors de l'audience que dans le commerce de la vente au détail de l'essence, les coûts sont majoritairement fixes<sup>116</sup>, certains intervenants les situant même à environ 70 % des coûts totaux<sup>117</sup>. Dans la recherche de coûts unitaires moins élevés, l'accroissement du volume annuel d'une essencerie devient donc un élément important et recherché par tous les détaillants pour améliorer la rentabilité de leur entreprise.

En pratique, cette situation demeure vraie tant que la capacité maximale des installations n'est pas atteinte. Par contre, une fois atteinte, toute augmentation de volume nécessitera alors certains investissements pour améliorer les équipements. Il en résultera donc une augmentation des coûts pour laquelle de nouveaux volumes additionnels devront être une fois de plus recherchés<sup>118</sup>.

Les intervenants ont soumis à la Régie plusieurs suggestions de volume de vente annuel pour illustrer le critère d'efficacité recherché à titre de référence. Certains de ces volumes se situaient sous la moyenne provinciale de 2 ML par an<sup>119</sup>, alors que d'autres atteignaient des niveaux de 5, 6 et même les 11 ML annuellement<sup>120</sup>.

Pour caractériser un commerce de vente au détail efficace, la Régie doit retenir un volume qui soit représentatif d'une taille minimale efficiente<sup>121</sup>, c'est-à-dire, la taille qui maximise les économies d'échelle et qui permet de répartir les coûts fixes sur un large volume.

Comme mentionné auparavant, il ressort de la preuve déposée devant la Régie que le marché québécois de la vente au détail de l'essence et du carburant diesel est en situation de surplus d'offre<sup>122</sup>. Cet état affecte donc le volume moyen vendu. Le Québec, avec sa moyenne par essencerie de 2 ML par an en 1995<sup>123</sup>, était déjà nettement en retard sur la moyenne nationale qui se situait à cette époque à 2,8 ML/an<sup>124</sup>. Les données Kent Marketing pour 1997 ont rappelé que la position du Québec ne s'était pas améliorée alors qu'il se retrouvait, en terme de

Pièce Esso-35.

Notes sténographiques du 3 décembre 1998, volume 22, page 52(Petro-Canada).

Notes sténographiques du 9 septembre 1998, volume 8 AM, page 91(AQUIP).

Preuve de Petro-Canada, page 16.

<sup>120</sup> Pièce U-0, page 20.

Pièce CAA-2, mémoire de Christos Constantatos, page 3.

Preuve de Petro-Canada, page 16.

Preuve de Petro-Canada, page 16.

Preuve de Petro-Canada, page 16.





Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3787-2012

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 19 m.4 AS 2013

Pièces nº: (- COST CO - 0060

Sommaire des coûts d'exploitation présentés par les intervenants

Annexe
Sommaire des coûts d'exploitation présentés par les intervenants

								A.S.A.		A.S.A.		
	AQUIP						Couch	e-Tard	station DDO		station St-Luc	
	Zone AMT (\$)	Zone AMT (¢/I)	Zone 2 (\$)	Zone 2 (¢/l)	Zone 3 (\$)	Zone 3 (¢/l)	(\$)	(¢/I)	(\$)	(¢/1)	(\$)	(¢/1)
Volume (litre)	2 105 145	2 105 145	1 350 836	1 350 836	1 048 606	1 048 606	1 629 498	1 629 498	1 716 712	1 716 712	3 826 592	3 826 592
Dépenses relatives au personnel		ł i										
Salaires <sup>1</sup>	29 660	1,41	26 384	1,95	25 110	2,39	17 032	1,05	68 800,18	4,01	106 992,38	2,8
Avantages sociaux	5 339	0,25	4 749	0,35	4 520	0,43	2 471	0,15	4 619,86	0,27	14 893,34	0,3
Vêtements et uniformes de travail	900	0,04	720	0,05	720	0,07	104	0,01	0,00	0,00	0	0,0
Frais d'occupation									1			
Amortissement (équipements, bâtisse, etc.)	22 256	1,06	19 758	1,46	15 391	1,47	17 202	1,06	4 610,00	0,27	2 700,18	0,0
Loyer			1	1				11.0	48 000,004	2,80	108 000,00	2,8
Taxes d'affaires, impôts fonciers, permis et licences	7 143	0,34	4 143	0,31	2 393	0,23	198	0,01				
Assurances générales et responsabilités	2 250	0,11	1 500	0,11	1 300	0,12	275²	0,022	1 500,00	0,09	1 500,00	0,0
Entretien et réparations	5 000	0,24	3 800	0,28	3 500	0,33	1 586	0,10	3 408,00	0,20	8 822,44	0,2
Coûts reliés aux risques environnementaux	4 311	0,20	2 767	0,20	2 148	0,20	2 000	0,12	1 500,00	0,09	3 345,00	0,0
Frais financiers	34 477	1,64	29 620	2,19	19 902	1,90	20 038	1,23				
Électricité et chauffage	7 500	0,36	6 500	0,48	6 000	0,57	4 742	0,29			21 674,22	0,5
Déneigement, entretien paysager	2 100	0,10	1 125	0,08	750	0,07	340	0,02			1 800,00	0,0
Autres				200				200				
Enlèvement des déchets											1	
Frais de vente et d'administration												
Coûts de télécommunication	836	0,04	1 084	0,08	915	0,09	1 260	0,08	638,75	0,04	1 612,30	0,0
Frais de traitement cartes de crédit et Interac	5 052	0,24	3 242	0,24	2 517	0,24	3 303	0,20	4 600,85	0,27	9 894,52	0,2
Publicité locale	1 100	0,05	700	0,05	600	0,06	2 046	0,13	2 792,86	0,15	5 867,86	0,1
Fournitures de bureau et sanitaires	2 700	0,13	2 100	0,16	1 900	0,18	1 816	0,11	588,61	0,03	891,77	0,0
Frais généraux (reliés au siège social)	24 399	1,16	15 656	1,16	12 153	1,16	15 313	0,94	9 074,93	0,53	9 074,93	0,24
Pertes d'inventaire (évaporation, vol, mauvaises créances)	2 646	0,13	1 698	0,13	1 318	0,13	3 810	0,23	2 000,00	0,12	4 300,00	0,1
Frais bancaires et honoraires professionnels												
Comptabilité/honoraires professionnels	2 400	0,11	2 100	0,16	2 000	0,19	3	3	298,21	0,02	298,21	0,0
Frais bancaires	1 263	0,06	809	0,06	628	0,06	1 020	0,06	1 066,71	0,06	1066,71	0.0
Frais de financement de l'inventaire	-1 718	-0,08	-403	-0,03	318	0,03	3	3				
Total des frais de gestion	1 945	0,09	2 506	0.19	2 946	0,28	1 020	0,06	1 364,92	0,08	1 364,92	0.0
									300 27.30,10 631.0	marco ocupios relian	in possible	MANAGE LINES .
Total des coûts	159,614	7,58	128 052	9,48	104 083	9,93	94 281	6,79	153 498,96	8,94	302 733,86	7,9
Revenus												
Revenu divers	-38 686	-1,84	-33 286	-2,46	-23 150	-2,21			-7 131,84	-0,42	-37146,43	-0,9
Escompte de volume aux rampes de chargement	-16 841	0.80	-10.807	-0,80	-8 389	-0,80	1.000	Light Company	and the second	Charles and the	Manager a	SECTION OF
Cours nets	104 087	4,94	83 959	6,22	72 544	6,92	94 281	5.79	146 387,12	8.53	265 587,43	6.9

Les salaires fournis par Pétro-Canada, Ultramar et Jean-Marc Nadeau incluent les avantages sociaux.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le poste Assurance est inclus dans les frais reliés au siège social des dépanneurs Couche-Tard; ce montant apparaît dans ce tableau seulement à titre comparatif.

Le poste Comptabilité/honoraires professionnels ainsi que les frais de financement d'inventaire sont déjà inclus dans les coûts reliés au siège social pour les dépanneurs Couche-Tard.

Annexe
Sommaire des coûts d'exploitation présentés par les intervenants

			Pétro-Canada					Pétro-Canada				Jean-Marc	
	ESSO		(établissement grande surface)				(dépanneur)				Nadeau		
	(\$)	(¢/l)	(\$)	(¢/l)	(\$)	(¢/l)	(\$)	(¢/l)	(\$)	(¢/I)	(\$)	(¢/I)	
Volume (litre)	4 000 000	4 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	2 500 000	2 500 000	
Dépenses relatives authorisonnel			de		à		de		à				
Salaires 1	39 700,00	0.99	38 000	0,63	42 000	0,70	0	0,00	0	0,00	52 500	2,	
Avantages sociaux	7 400,00	0.19	1-07000		-0.72(27)	0.040.60		(275)		100			
Vêtements et uniformes de travail	500	0,01											
Frais d'occupation	13.77												
Amortissement (équipements, bâtisse, etc.)			30 000	0,50	30 000	0,50	20 000	0,44	20 000	0,44	19 485	0,7	
Loyer	1		50 000	0,50	30 000	0,55	20 000	0,11	20 000	5,111	15.400	0,	
Taxes d'affaires, impôts fonciers, permis et licences	0	0,00	12 700	0,21	13 900	0,23	9 700	0,22	10 900	0,24	11 392	0,4	
Assurances générales et responsabilités	700	0,02	800	0,01	1 000	0,02	800	0,02	100000000000000000000000000000000000000	0,02	1 480	0,0	
Entretien et réparations	5 400.00	0,02	10 000	0,01	12 000	0,20	8 000	0.18	10 000	0,22	4 740	0,	
V	5 400,00	0,14	10 000	0,17	12 000	0,20	0 000	0,16	10 000	0,22	4 740	u,	
Coûts reliés aux risques environnementaux Frais financiers			1		1		1				21 000	0,0	
	0.000.00	0.00	10 000	0.17	12 000	0,20	8 000	0.18	10 000	0,22	7 400	0,0	
Électricité et chauffage	9 000,00	0,23		0,17		200	400		600	0,22	7 400	U,	
Déneigement, entretien paysager	3 000,00	0,08	400	0,01	600	0,01	400	0,01	600	0,01			
Autres										1			
Enlèvement des déchets Frais de vente et d'administration	1 000,00	0,03											
Coûts de télécommunication	600	0.02	500	0,01	500	0,01	0	0,00	0	0,00	820	0,0	
Frais de traitement cartes de crédit et Interac	11 200,00	0,28	30 000	0,50	36 000	0,60	22 500	0,50	27 000	0,60	12 840	0,5	
Publicité locale			1 000	0,02	1 000	0,02	1 000	0,02	1 000	0,02	5 400	0,2	
Fournitures de bureau et sanitaires	1 800,00	0,05	2 000	0,03	2 000	0,03	2 000	0,04	2 000	0,04	1 410	0,0	
Frais généraux (reliés au siège social)	1												
Pertes d'inventaire (évaporation, vol, mauvaises créances) Frais bancaires et fronoraires professionnels			4 000	0,07	5 400	0,09	3 050	0,07	4 150	0,09	1 800	0,0	
Comptabilité/honoraires professionnels	0	0,00									7 500	0,3	
Frais bancaires	800	0,02											
Frais de financement de l'inventaire	11703	n state	1								1 280	0,0	
Total des frais de gestion	800	0.02	5,000	0.08	5 600	0.08	STATE OFFI	0.11	5 000	0.11	8 780	N 4 2 30	
	Transmitted States	William House Committee	The art of the same	NEW SHIP CONTROL		BET CHEST	ereno, e e e e	NOT SAME		and the same of th	The second second	8010 000240	
Total des couts	81 100	1,97	106 400	1.77	119 400	1,99	80 450	1,79	91,660	2,04	149.097	5,1	
Revenus													
Revenu divers													
Escompte de volume aux rampes de chargement													
Couts nets	AND THE STATE OF	1.97	S. Service of Vita victory in	The state of the s	Committee than the Printer	destructional approxi-	Martin State of the Assessment	Bergin Language Compressed	Missister Contractor	to suppression and	149 097	MICHAEL PROPERTY.	

Annexe
Sommaire des coûts d'exploitation présentés par les intervenants

	Ultramar										
	(¢/I)	(#II)	(¢/l)	(¢II)	(¢/I)	(¢/I)	(≠1)	(¢/I)	(¢/I)	(∉/I)	
Volume (litre)	Site 1	Site 2	Site 3	Site 4	Site 5	Site 6	Site 7	Site 8	Site 9	Site 10	
Dépenses relatives au personnel											
Salaires <sup>1</sup>	4,45	6,13	3,99	1,57	3,30	2,25	2,84	6,16	1,21	1.5	
Avantages sociaux											
Vêtements et uniformes de travail		1					(				
Frais d'occupation		1									
Amortissement (équipements, bâtisse, etc.)	0,38	0,96	0,34	0,70	0,02	1,01	0,49	1,07	0,39	0,7	
Loyer	0,00	0,57	0,00	0,99	1,47	0,00	0,22	0,00	0,71	1,3	
Taxes d'affaires, impôts fonciers, permis et licences	0,58	0,27	0,82	0,31	0,37	0,75	0,29	0,46	0,29	0,6	
Assurances générales et responsabilités	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,0	
Entretien et réparations <sup>5</sup>	0,99	1,15	0,76	1,06	0,73	1,29	1,25	1,16	0,65	0,7	
Coûts reliés aux risques environnementaux											
Frais financiers								1			
Électricité et chauffage	i							1			
Déneigement, entretien paysager											
Autres <sup>6</sup>	0,32	0,64	0,38	0,20	0,38	0,24	0,22	0,83	0,11	0,2	
Enlèvement des déchets											
Frais de vente et d'administration	- 4										
Coûts de télécommunication											
Frais de traitement cartes de crédit et Interac	0,48	0,50	0,39	0,44	0,34	0,22	0,29	0,47	0,43	0.4	
Publicité locale	0,36	0,32	0,34	0,33	0,37	0,31	0,34	0,38	0,32	0,3	
Fournitures de bureau et sanitaires											
Frais généraux (reliés au siège social)											
Pertes d'inventaire (évaporation, vol, mauvaises créances)	0,02	0,06	0,02	0,02	0,07	0,10	0,27	80,0	0,04	0,0	
Frais bancaires et honoraires professionnels						1					
Comptabilité/honoraires professionnels											
Frais bancaires	1										
Frais de financement de l'inventaire											
Total des frais de gestion			<b>国</b> 教制。		FATE SIGNED OF A	<b>建设设置</b>	统146级数	<b>第15位录64</b>	<b>经验验</b>		
	75- Principle 241-01										
	LWINE CONTRACTOR	description of the second	CONTRACTOR OF CASE	CONCERNATION OF THE PROPERTY.	ti it restriction in a commi	The Photography (constraint and	us that or without he retain or makes	-	early to the content of the		
Total des coûts	员经现分证据	<b>以中央公司</b> 在政治	A PA	STATE OF STA	SECTION	<b>新教授</b> 工程院				500000	
Revenus											
Revenu divers <sup>7</sup>	7,41	9,37	5,04	2,88	4,42	4,39	3,64	8,71	2.21	3,8	
Escompte de volume aux rampes de chargement	1,41	9,37	5,04	2,00	4,42	4,59	3,04	0,71	2,21	3,0	

<sup>5</sup> Dans le cas d'Ultramar, le poste Entretien et réparations comprend entre autre les coûts suivants: entretien des équipements pétroliers et du terrain, électricité, chauffage, téléphone ainsi que ordures.

L'item Autres d'Ultramar inclut divers montants tels la papeterie, les fournitures, les uniformes, les permis, etc.

Le poste Revenus divers, pour les stations d'Ultramar, ont été augmentés des rabais de marchandisage et diminués des pertes de marchandise du dépanneur.

Nº: R-4035-2018

## **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

PROVINCE DE QUÉBEC

Audience sur les coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel

(Article 59 de la Loi sur la Régie de l'Énergie (L.R.Q., c. R-6.01))

## **COSTCO WHOLESALE CANADA LTD.**

Intervenante

## **PIÈCE CWC-14**

Me Christopher Richter et Me Matthew Angelus <u>crichter@torys.com</u> mangelus@torys.com

### SOCIÉTÉ D'AVOCATS TORYS S.E.N.C.R.L.

1, Place Ville Marie, bureau 2880 Montréal (Québec) H3B 4R4 Téléphone : (514) 868-5600 Télécopieur : (514) 868-5700 notifications-mtl@torys.com

BS-2554 N/réf.: 40069-2001